



Laval, le 29 mai 2020

RÉGION ACADÉMIQUE  
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**La Provisure adjointe**

**Aux représentants légaux des  
élèves de Seconde**

## Objet : Questionnaire pour l'accueil des élèves de Seconde.

Lycée  
Douanier Rousseau

7, rue des Archives  
53000 LAVAL

Dossier suivi par  
Maureen TIMOUMA  
Provisure adjointe  
02.43.53.04.60

Madame, Monsieur,

Le lycée rouvre ses portes à partir du 2 juin 2020. Un accueil des lycéens est prévu pour les élèves de Terminales susceptibles d'aller au rattrapage, les élèves de première sous la forme d'entretiens pédagogiques individuels et les élèves de Seconde. L'accueil des élèves de seconde se fera **sur la base du volontariat** dans la limite des capacités d'accueil du lycée à partir du lundi 8 juin. Un Protocole sanitaire <https://douanier-rousseau.paysdelaloire.e-lyco.fr/actualites/ma-classe-a-la-maison-mise-en-oeuvre-de-la-continuite-pedagogique/> a été élaboré afin de permettre l'accueil des élèves et des personnels jusqu'au 4 juillet.

Il repose sur les principes suivants :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrières
- La limitation du brassage des élèves
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels

Tout élève revenant au lycée devra s'engager à respecter le Protocole sanitaire mis en place par l'établissement :

- **Le port du masque, obligatoire pour tous** dans l'enceinte du lycée: 1 masque et 1 pochette sera remise à chaque élève à l'entrée du lycée le 1er jour.
- **La prise de température** chaque matin avant le départ au lycée: en cas de symptômes ou de fièvre, l'élève ne doit pas se rendre au lycée.
- **Le respect des gestes barrières:** désinfection à l'arrivée par lavage des mains et application de gel hydroalcoolique, respect des règles de distanciation, interdiction de prêt et/ou d'échange d'objets personnels, port d'une bouteille d'eau individuelle.
- Le respect des **sens de circulation**, des espaces réservés aux pauses, l'interdiction des rassemblements.
- **Le principe: "1 salle = 1 classe"** avec un maximum de 15 élèves par salle.
- **Un nouvel emploi du temps** dont les enseignements et les horaires seront adaptés aux contraintes sanitaires.

Afin de connaître les intentions de retour au lycée des élèves, un questionnaire leur a été diffusé sur Pronote. Nous vous remercions de bien vouloir en prendre connaissance et d'y répondre **avant le 31 mai délai de rigueur**.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Maureen Timouma,  
Provisure adjointe